

Association (dénomination sociale) : ASSOCIATION DES PARENTS DE PARIS LA DEFENSE

Adresse (siège social) : 17 Rue De L'industrie, 92400 Courbevoie



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 30/09/2025, les membres de l'association ASSOCIATION DES PARENTS DE PARIS LA DEFENSE se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Il est noté que les vote aux résolutions sont effectués en ligne grâce à l'outil Election Buddy, dans les jours qui suivent l'Assemblée Générale annuelle afin de pouvoir recueillir les votes du plus grand nombre de membres de l'association. Le résultat des votes est annexé au procès-verbal.

L'assemblée générale est présidée par Albert LAHOUD, en qualité de président de l'association et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association.

Il est assisté par un secrétaire de séance, Bérengère CASES en tant que secrétaire de l'association.

Membres présents

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Stefania CASCIO, Andreea NICOLAU, Ana Helena ABISSAMRA FIGUEIREDO MENDES, Thomas PARFITT, Lyes MERAIHI, Alina DIACONU-BOITEUX, Channing PLATEVOET, Karolina SOBIECKA, Hinda ENNAMARI, Hélène DINTINGER, Adrien GUÉDY, Jérôme CARUJO FAVA RICA, Bérengère CASES, Sébastien MICHEL, Albert LAHOUD, Jonathan DALON, Roberta MATTOS BARRETO, Vanessa LE CORGUILLE, Nikos MASSIOS, Aneliya DUPRE

Le président met à la disposition des membres les éléments suivants :

- La feuille de présence ;
- L'agenda indiquant les résolutions proposées à l'assemblée.

À l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Ordre du jour

- Présentation du rapport d'activité
- Approbation des comptes annuels
- Présentation du budget prévisionnel de l'Association
- Admission de nouveaux membres du comité exécutif
- Montant de la cotisation
- Questions diverses

Présentation du rapport d'activité

Le Président décide de présenter le rapport des activités de l'Association qui ont eu lieu pendant l'exercice social clôturé. Les points marquants sont les suivants :

Sept activités spécifiques ont été proposées au niveau primaire après les heures de cours pour l'année 2024-2025, avec près de 160 élèves inscrits en septembre 2024. Ces activités sont gérées par des parents bénévoles membres de l'association. Quatre clubs de langues ont été organisés, à savoir le roumain, l'italien, l'espagnol et l'allemand. La maintenance du site internet a été assurée et les informations ont été mises à jour par l'association. Une demande de subvention a été adressée à la mairie afin de financer la partie relative à la Ligue 92, concernant l'organisation des déjeuners. De plus, deux clubs d'activité ont été établis pour le secondaire. L'organisation d'une vente de chocolat de printemps a été planifiée dans le but de récolter des fonds pour financer des projets pour les élèves. Un événement à destination des parents, dénommé « social hours », a également été organisé. L'animation de la page LinkedIn des alumni a été mise en place, ainsi que la création d'une communauté WhatsApp pour le primaire et le secondaire à la suite de la discontinuation de Classlist. L'organisation d'un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires a été effectuée. De plus, une participation financière à la vie de l'école a été assurée, incluant le financement des toges pour la cérémonie de « graduation » des bacheliers, le financement de la décoration pour le bal de fin d'année du secondaire, l'acquisition de tables de ping pong pour le primaire, ainsi que l'organisation du Career Day pour le secondaire. Un chatbot, dénommé « Frankie », a été mis en place afin de mieux répondre aux questions des parents. Un nombre considérable de projets ont été réalisés en coopération avec, ou en soutien à, l'école européenne, notamment le Year Book 2025 (il n'y aura pas de Year Book pour les années à venir) et le soutien à l'organisation de la Springfest prévue en juin 2025.

Approbation des comptes annuels

Le Président de l'Association présente aux membres effectifs les comptes annuels. Les points marquants sont les suivants :

Une présentation des comptes annuels a été réalisée, lesquels sont fournis en pièce jointe et annexée au procès-verbal.

À l'occasion des débats portant sur l'approbation des comptes, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Aucune question n'a été soulevée.

L'assemblée générale reconnaît et accepte les comptes de l'Association pour l'exercice clos, tandis que les comptes et les opérations connexes sont compris et approuvés par celle-ci.

L'assemblée générale reconnaît que le résultat de l'exercice indique un surplus de 18017 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de l'Association de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel de l'Association

Le Trésorier de l'Association présente le budget de l'Association pour l'exercice social à venir. Les points marquants sont les suivants :

Les projets suivants ont été inclus dans le budget prévisionnel : agendas, vente de chocolat, Career Day, cadeaux pour l'école, participation à l'association sportive, achats divers, aide aux familles, participation à la Springfest. La subvention de la mairie est allouée à la gestion de la pause méridienne ainsi qu'à l'achat de matériel et de logiciels nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Le budget prévisionnel est annexé au procès-verbal.

À l'occasion des débats portant sur le budget prévisionnel, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Une discussion a eu lieu avec un membre concernant la vente de chocolat : cette méthode est-elle efficace pour lever des fonds ? La réponse a été affirmative, les fonds collectés permettant de financer des projets tels que l'achat de tables de ping-pong pour le primaire et l'organisation du Career Day pour le secondaire.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Admission de nouveaux membres du comité exécutif

Suite aux candidatures déposées préalablement à l'assemblée, l'Association examine l'admission des membres suivants comme membres effectifs du comité exécutif de l'Association :

Candidature de Ana Helena Mendes et Karolina Sobiecka pour les 2 postes du comité exécutif de l'association qui sont vacants pour l'exercice 2025-2026.

À l'occasion des débats portant sur l'admission de nouveaux membres, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Aucun débat n'a eu lieu.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Montant de la cotisation

Il est décidé de garder le montant de la cotisation à 15 EUR. Ce montant devra être réglé par les membres de l'Association à une fréquence annuelle.

À l'occasion des débats portant sur la modification du montant de la cotisation, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Aucun changement n'a été apporté au montant de la cotisation annuelle pour les membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Les questions orales abordées au cours de l'assemblée générale sont les suivantes :

Une présentation des projets pour l'année prochaine, 2025-2026, a été réalisée.

Les activités spécifiques après les cours pour l'école primaire continuent, avec sept activités proposées, dont le judo et le coding pour la première fois. Les activités seront animées par des intervenants extérieurs. Le lancement des clubs d'activité dans le secondaire a également été prévu, avec dix-neuf inscrits au moment de l'assemblée générale, incluant le club de relaxation, le club de théâtre et le club Mini United Nations, animés par des intervenants extérieurs ou des parents volontaires. Trois clubs de langues seront proposés au primaire (italien, roumain et espagnol).

Un nouvel opus de l'événement Career Talk au secondaire sera organisé, où des professionnels viendront présenter leurs études et leur parcours professionnel aux élèves. La deuxième session de l'événement Career Day se tiendra en dehors des heures de cours et sera destiné aux élèves du secondaire dont les parents sont membres de l'association, offrant une journée dédiée à la préparation professionnelle : présentation, prise de parole en public, atelier sur le CV et entretiens blancs.

Une attention particulière a été demandée aux membres présents : le plan de succession est critique cette année, avec six membres du comité exécutif arrivant à terme de leur mandat de trois ans l'année prochaine. L'organisation des déjeuners et des activités spécifiques dépendra de l'implication des parents au sein de l'association, et de nouveaux volontaires parmi les membres de l'association seront invités à s'impliquer dans l'association. À défaut de membres impliqués, l'organisation de la pause méridienne (la cantine) et de l'accueil des vacances pour le primaire et les activités seraient remis en cause dans les années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Président de séance – Le secrétaire de séance